Image not found or type unknown

planning de travail et jours de travail

Par **poupoune52210**, le **27/07/2011** à **16:16**

Bonjour

je viens vers vous car je suis dans le domaine médical à l'heure actuelle je travaille dans le privée et je voulais avoir quelques informations :
- les plannings quand doivent ils être donnés et sur une période de combien de jours?
- ai je le droit de travailler 7 jours consécutifs ?
- ai je le droit de travailler 5 week-end consécutifs ?

merci de pouvoir m'aider car je voudrais y voir plus clair

Par **P.M.**, le **27/07/2011** à **16:46**

Bonjour,
Il conviendrait déjà de consulter la Convention Collective applicable sur ces différents points et il faudrait savoir si vous êtes à temps partiel ou à temps plein mais de toute daçon, vous ne pouvez pas travailler plus de 6 jours consécutifs sans avoir un repos hebdomadaire de 24 heures auquel s'ajoute le repos quotidien de 11 h en une seule fois...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés